

## **Compte rendu de la réunion du 12 février 2015 du groupe de travail « Tranquillité publique » dans le cadre du Conseil de la Nuit**

Le réseau Vivre Paris ! représenté par plusieurs associations (Accomplir, Vivre le Marais!, le Canal Saint Martin, Jean-Pierre Timbaud et la Butte aux Cailles) ont assisté le 12 février à la première réunion du Groupe de travail « Tranquillité publique » créée dans le cadre du Conseil de la Nuit voulu par la Mairie de Paris en remplacement des Etats Généraux de la Nuit.

Assistaient aussi à cette réunion présidée par Frédéric Hocquard Conseiller de Paris. Délégué à la Maire de chargé de la nuit, nombre de représentants des professionnels de la nuit et de leurs syndicats, des représentants de la préfecture de Paris, de la Préfecture de Région et plusieurs élus d'arrondissements. Une cinquantaine de personnes siègent à ce comité.

En guise d'introduction, **F. Hocquard** rappelle les règles de fonctionnement de cette instance, « **... un cadre de travail pérenne..., ...proposer des choses concrètes..., ...on veut être dans un temps opérationnel..., ...si le terme de médiation est utilisée, il faut utiliser aussi le mot réguler...pour un espace régulé...** ».

Dès la prise de parole le **réseau Vivre Paris !** a martelé, au travers d'un de ses membres, médecin, combien « **le bien dormir était indispensable** » en regrettant **qu'aucun spécialiste du sommeil n'ait été convié à ces travaux**. Vivre Paris ! s'est félicité de la disparition (ou presque) du mot médiation au profit du mot régulation. Il a mis en exergue un oubli d'importance, réaffirmer que la réglementation existante devait être appliquée par les professionnels qui doivent se comporter comme tels. Il est rappelé aussi combien les états généraux de la nuit ont été une expérience douloureuse pour Vivre Paris et ses membres, expérience qui ne sera pas oubliée. Enfin le Réseau conclut en citant **les villes étrangères qui sont soumis à la même problématique du bruit la nuit** et des nuisances induites et souligne que celle-ci a été largement évoquée lors de la conférence du 10 février sur les nuisances nocturnes organisée par Vivre Paris.

Le tour de tables s'est poursuivi. La posture de la plupart **des professionnels**, après avoir louangé les organisateurs de leur initiative, est différente de celle de Vivre Paris ! Ils **estiment que les excès dénoncés sont le fait de quelques-uns de leurs pairs (« les mauvais élèves »)** alors que souvent les formations ad hoc dispensées, les chartes, les labels, les conseils de quartier et autres artéfacts auraient permis de contenir ce phénomène des nuisances nocturnes. Même des élus présents ont soutenu ces affirmations. Un des représentants est allé jusqu'à **proposer que des aides ou des crédits bonifiés soient accordés aux exploitants** afin qu'ils puissent effectuer les aménagements nécessaires pour contenir le bruit... !

D'autres ont montré leur attachement à « la cohésion sociale » en insistant sur « **la recherche permanente de solutions avec les habitants** », sic, tout en demandant aussi de distinguer les clients des bars des consommateurs alcoolisés par eux-mêmes qualifiés de « circulants » qui ne fréquentent pas ces établissements mais seulement les lieux où ils sont établis. L'édition prochaine d'un guide des bonnes pratiques à l'usage des exploitants est annoncée. Bien

entendu un argument souvent mis en avant est repris par un membre de la réunion qui affirme « ...avoir à cœur de fabriquer de l'emploi et du lien générationnel». **Les pierrots de la nuit** dont Vivre Paris ! a toujours dénoncé l'inefficacité et le coût (**0,5 millions € de subventions municipales en cas 4 ans**) par la voix de leur représentant a essayé de démontrer que son **dispositif était insuffisant mais efficient** et qu'il convenait de « **... travailler les rythmes, les enchaînements des ouvertures et les formations poste par poste ...** » des bars.

Une **note différente** d'un représentant de l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie), plus pragmatique insiste sur « la **nécessité d'appliquer des sanctions..** » et le fait, qu'outre l'alcool « aucune soirée n'a lieu sans l'usage de stupéfiants.. ! ». Un élu reprend à son compte cette affirmation sur les sanctions et une de ses collègues, **Stéphane Martinet**, à l'adresse des professionnels et à propos de leurs clients déclare en préambule de son intervention « **Messieurs ne les saoulez pas !** ». La préfecture de police est restée neutre puisqu'elle dit devoir aviser en fonction des propositions qui seront faites. La préfecture de région lui emboîte le pas en indiquant « s'appuyer sur les dispositifs qui existent en matière de prévention ».

Après une intervention inattendue de l'ex « maire de la nuit » dont on ne retiendra que le besoin selon lui d'aménager les transports, Vivre Paris ! demande que les travaux menés fassent faire l'objet de méthode.

**F. Hocquard** conclut assez rapidement la réunion en soulignant des pistes d'action :

- **Réguler la nuit parisienne** en développement **qui est de la responsabilité des professionnels de la nuit** et **augmenter les moyens, plus particulièrement dans les endroits où il est difficile de gérer la concentration.**

- **Mettre en place des comités de suivi** dans le cadre du dialogue qui se traduit par des accords, rencontres et autres entre les parties.

- **Avancer sur la question de la tranquillité avec concertation sur les moyens.**

- **Evaluer de façon indépendante l'action des Pierrots de la nuit.**

En résumé le réseau Vivre Paris craint que ce comité de la nuit ne devienne les **Etats généraux bis de la nuit**. Il s'étonne de la non présence de certains spécialistes sur les sujets les plus prégnants, comme de la présence de personnes qui n'ont pas de représentativité dans cette instance. Il s'interroge sur la suite qui sera donnée à ces travaux pour lesquels il n'est prévu qu'une seconde réunion, travaux qui d'ailleurs prennent davantage la forme d'un tour de table celle d'une instance de propositions rendue il est vrai difficile par le nombre élevé de participants et la sur représentation des professionnels de la nuit.